

Le Canada a contribué très activement à lancer les travaux du Groupe de personnalités éminentes, puis à mettre au point la première série de sanctions du Commonwealth contre l'Afrique du Sud. Nous avons appliqué toutes les sanctions et mesures adoptées par le Commonwealth à Nassau et à Londres. Le premier ministre joue d'ailleurs à cet égard un rôle de premier plan parmi les chefs de gouvernement, à la fois à titre personnel et en tant que président de la réunion de Vancouver.

C'est dans cet esprit qu'il a rencontré aux chutes Victoria, en janvier, les leaders de trois pays du Commonwealth membres des États de la ligne de front: le président Kaunda de Zambie, le premier ministre Mugabe du Zimbabwe, et le président Masire du Botswana. Il a constaté de lui-même le danger que créait pour des économies fragiles la violence inhérente à l'apartheid. De partout on lui a dit craindre une intensification de la violence devant l'intransigeance et les agressions sud-africaines, qui amènent de plus en plus de victimes de l'apartheid à perdre tout espoir d'un règlement négocié.

Le premier ministre a réaffirmé l'engagement du Canada, exprimé en ces termes le 23 octobre 1985 aux Nations Unies: "... Le Canada est prêt, si des changements fondamentaux ne se produisent pas en Afrique du Sud, à envisager des sanctions totales contre ce pays et son régime de répression. S'il ne survient aucun progrès dans le démantèlement de l'apartheid, nous n'aurons peut-être pas d'autres solutions que de rompre complètement nos relations avec l'Afrique du Sud."

Les États de la ligne de front savent que le Canada ne cherche pas, par des sanctions, à amener le gouvernement sud-africain à capituler, mais qu'il tente seulement de le ramener à la raison. Notre approche consiste à intensifier constamment la pression internationale sur l'Afrique du Sud, en limitant les échanges commerciaux. Nous invoquerons d'autres mesures quand nous estimerons qu'elles auront le plus d'effet. Nous avons dit aux leaders des États de la ligne de front que l'option qu'ils ont choisie entraîne des sacrifices économiques et des risques politiques. Ces États ne devraient pas être tenus d'appliquer des sanctions selon un calendrier rigide, étant donné le coût qu'elles entraînent pour eux et les représailles sud-africaines auxquelles ils s'exposent.

Dans l'Accord de Nassau, le Commonwealth a demandé une suspension de la violence de la part de tous les intéressés. Nos partenaires du Commonwealth et les États de la ligne de front sont sensibles à la position du Canada, qui ne saurait appuyer la violence même s'il comprend la réaction de ceux que l'apartheid a